



**CENTRE D'ÉTUDES
STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE**

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE SÉCURITÉ NATIONALE

Étude de cas de la Gambie

(Avant-projet)

Ambassadeur Momodou Badjie

Février 2020

PROCESSUS DE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ NATIONALE EN GAMBIE

INTRODUCTION

Un examen clinique de la période ayant précédé la réforme permet de mieux comprendre ce qui a rendu nécessaire ce processus. Le secteur de la sécurité en Gambie était pour une grande part minée par une piètre gestion, une réglementation inefficace et un bilan consternant de la gouvernance statutaire. Le Ministère de la Défense, pour la plus grande partie de notre histoire depuis l'indépendance, a été intégré à la Présidence, avec le Président qui faisait aussi éventuellement office de Ministre de la Défense. Le Ministère de l'Intérieur a exercé la surveillance des institutions de sécurité restantes, à l'exception des services de renseignement d'état, le State Intelligence Service (SIS), qui dépend du Bureau du Président. Les structures spécifiques destinées à contrôler la gestion et le fonctionnement des diverses institutions de sécurité ont été soit inadéquates soit absentes. De graves carences et une absence de réglementation destinée à guider le secteur ont créé un contexte où le poids du pouvoir est présent.

Cette approche illogique et peu orthodoxe de la gouvernance, couplée aux tendances autoritaires de l'ancien Président Jammeh, a abouti à un secteur de la sécurité mal géré, hautement polarisé, et utilisé comme un outil pratique permettant d'opprimer ceux qui étaient considérés comme des adversaires politiques. Cette évolution, associée à d'autres facteurs, a finalement abouti à l'affaiblissement des institutions publiques, déclenché un surcroît d'animosité politique, et soumis l'espace politique à des antagonismes et une instabilité intense. Ce moment a marqué le début d'une période sombre de l'histoire des forces de sécurité. Les institutions de sécurité étaient sciemment utilisées pour faciliter des arrestations commandées par l'État, des exécutions extra-judiciaires et des disparitions forcées d'adversaires politiques. Comme par hasard, tous ces événements se sont produits à une époque où il n'était pas vraiment de mise de contester ou même de questionner les décisions du pouvoir.

LE PROGRAMME DE RÉFORME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

La nouvelle administration, agissant sous la coordination de Son Excellence le Président Adama Barrow, a jugé nécessaire de réformer le secteur de la sécurité, pour le rendre fonctionnel et efficace. Le programme de réforme est destiné à améliorer la réactivité et la confiance du public dans le secteur de la sécurité. Pour ce faire, une évaluation de la réforme du secteur de la sécurité a été conduite en 2017, dont les conclusions ont mis en lumière les sérieuses carences politiques, les règlements inefficaces et la mauvaise gouvernance statutaire qui ont été évoqués aux paragraphes précédents. Ces réformes sont destinées à améliorer l'efficacité et l'efficience du service envers le public, à améliorer le respect des lois et des règlements existants dans le cadre de la mise en œuvre des services de sécurité publique, et à enraciner une culture de responsabilité, de transparence et d'éthique dans l'action, la gestion et la gouvernance du secteur de la sécurité.

Ceci a abouti à la rédaction de la première Politique Nationale de Sécurité, la National Security Policy (NSP) – lancée en juin 2019 – qui édicte les orientations que le gouvernement va prendre pour la protection du peuple Gambien et des ressources naturelles. La NSP élabore une approche suffisamment robuste, cohérente et stratégique pour offrir une réponse collective aux menaces à la sécurité nationale, par des processus de prise de décision prompte, des chaînes de responsabilité claires, une mise en œuvre rapide des actions et une détermination à construire une résistance de la nation envers la criminalité. La politique nationale de sécurité a été soumise à un examen rigoureux, détaillant les risques actuels et futurs, les menaces, les opportunités et les défis auxquels le pays fait face, et a identifié les secteurs de base de la sécurité nationale, y compris les instruments de la puissance nationale.

LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ NATIONALE

La stratégie de sécurité nationale, la National Security Strategy (NSS) offre un cadre pour la mise en œuvre de la NSP. Elle intègre les politiques, les responsabilités et les objectifs liés à la sécurité, en une feuille de route menant à la réalisation de la vision de sécurité nationale. La stratégie a posé un cadre large permettant de traiter les problèmes urgents de sécurité nationale. La NSS sera pertinente pour tous les dossiers de planification et de prise de décision afférant à la sécurité nationale.

LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE RÉDACTION DE LA NSS

ASP Amat Sallah (GID/ONS)	-	Responsable de l'équipe
Lt Cdr Adama Trawalleh (MoD)	-	Membre
Commissaire Keita M Saïdy (GPS)	-	Membre
M. Salifu O Joof (MOICI)	-	Membre

M. Bubacarr Cham (Géologie)	-	Membre
Mme Binta Samura (MOJ)	-	Membre
ASP Abdoulie Touray (GPF)	-	Membre
M. Abubacarr DM Gibba (MOI)	-	Membre
DFO Momodou S Bah (GFRS)	-	Membre
NCO 1 Karamba Jawla (DLEAG)	-	Membre
M. Musa Kinteh (GRA)	-	Membre

MANDAT

Les éléments suivants ont constitué certains des termes du mandat confié au comité de rédaction :

- a. Rédiger une stratégie permettant de maximiser la sûreté et la sécurité de toutes les personnes vivant en Gambie.
- b. Suggérer une architecture de sécurité nationale qui soit en mesure de répondre aux besoins de sûreté et de sécurité de la Gambie.
- c. Développer une stratégie qui améliore la capacité et l'efficacité du secteur de la sécurité, afin de maintenir la paix et la stabilité, de faciliter le développement économique et de maximiser la prospérité nationale.
- d. Développer une stratégie qui permet de détecter, d'arrêter et de démanteler les organisations délinquantes et leurs réseaux, afin de débarrasser le pays des criminels et de leur pouvoir de nuisance.
- e. Développer une stratégie qui améliore les capacités du secteur de la sécurité, afin de défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du pays face à toutes les formes d'agression.

MÉTHODOLOGIE

Le Comité de Rédaction a été guidé par la Vision de la sécurité nationale, les Objectifs de la NSS, les Valeurs nationales, les Priorités de sécurité nationale et l'Intérêt national de sécurité, qui sont inclus dans la NSP. Les rédacteurs ont d'abord examiné les menaces spécifiées dans la NSP – en s'intéressant à l'Environnement de sécurité stratégique et aux Défis de sécurité nationale, et ils ont également invité diverses institutions et Ministères pour témoigner sur les menaces et les défis perçus depuis la perspective de leurs institutions respectives. Les menaces ont alors été regroupées en différentes colonnes, et des remédiations ont été suggérées pour

chacune d'elles. La version Zéro a été produite et révisée par le Conseiller à la Sécurité Nationale (National Security Adviser) et le Comité de pilotage de la réforme du secteur de la sécurité (Security Sector Reform Steering Committee), sous la direction de l'Honorable procureur général (Honorable Attorney General) et le Ministre de la Justice, avant une présentation finale au Conseil de la Sécurité Nationale (National Security Council) pour révision et adoption.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Parmi les enseignements qui ont été tirés :

- a. Il n'existait pas de cadre institutionnel de base pour guider le processus de la réforme. Les institutions de sécurité manquent de cadres politiques et statutaires permettant de guider leur fonctionnement et leurs circuits administratifs.
- b. Le Bureau de la sécurité nationale qui coordonne les réformes, l'Office of the National Security (ONS), n'a pas encore d'existence légale. De plus, le rôle de l'ONS est limité à la coordination. Il lui manque l'autorité lui permettant de contraindre l'action des autres institutions. Il aurait été très bénéfique que le processus de la réforme soit piloté par le Bureau du Président ou du Vice-Président.
- c. La plupart des Ministères qui sont partie prenante sont chapeautés par la Présidence, et naturellement toutes les directives des Secrétariats et des Ministères de tutelle sont soumises aux ordres du pouvoir.
- d. Un trop grand nombre de conseillers provoque des frictions qui seraient évitables, du fait de la diversité de leurs antécédents et de leurs différentes écoles de pensée.
- e. Un manque de budget alloué à la SSR et à toutes les activités coûteuses importantes liées au programme de réforme entrave une appropriation nationale.

OPPORTUNITÉS

La NSS a été créée localement, avec le soutien des membres du Groupe de conseil international, l'International Advisory Group (AIG), sur la SSR en Gambie. Le mérite d'avoir pu recourir aux capacités locales pour rédiger la stratégie, au lieu de devoir embaucher un consultant, revient aux membres de l'AIG, de l'ONS et aux rédacteurs en général.

CONCLUSION

Les réformes donnent la possibilité de structurer et de réaligner correctement le secteur de la sécurité avec les aspirations démocratiques de la nouvelle administration. Mettre en place un cadre légal adéquat, et soumettre les secteurs de la sécurité à une surveillance démocratique civile améliorera la responsabilité et améliorera l'efficacité de la prestation des services.

RECOMMANDATIONS

Parmi les recommandations :

- a. Un cadre institutionnel de base doit être mis en place dans toutes les institutions de sécurité, afin de guider les processus de réforme. Toutes les institutions de sécurité doivent disposer de cadres politiques et statutaires permettant de guider leur fonctionnement et leurs circuits administratifs.
- b. Le processus de réforme du secteur de la sécurité doit être mené par le Bureau du Président ou du Vice-Président, ou de Ministères qui ont l'autorité légale leur permettant de faire en sorte que les choses avancent.
- c. Toutes les institutions de sécurité doivent être placées sous le contrôle de Ministères de tutelle, afin de parvenir à un contrôle efficace. Les mettre sous tutelle de la Présidence leur donne une puissance et une influence énorme, qui peut être mal utilisée lorsqu'il n'y a pas de processus de contrôle.
- d. Les pays ont avantage à déterminer la nature et la forme du processus de réforme qu'ils veulent mener. D'autres pays ont identifié des pays meneurs pour les aider dans leurs processus de réforme. Un trop grand nombre de conseillers, venant de trop d'écoles de pensée différentes et ayant des antécédents divers, dans pratiquement toutes les instances, mène à la confusion.
- e. Pour finir sur le point le plus important : pour que la SSR ait un sens, il doit y avoir un budget alloué au processus. Les réformes peuvent coûter cher financièrement à un pays, parce que la mise en place des structures et infrastructures qui sont des composants importants de la SSR est onéreuse.